

CAUTION SOLIDAIRE

Je soussigné (nom, prénoms, adresse) :

Déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de discussion ni de division, du règlement des loyers, charges, taxes, impôts, réparations locatives, toutes indemnités et intérêts de retard dus par :

Nom et prénom du ou des locataires)

en vertu du bail consenti pour les locaux qu'il occupera à compté du :

bien situé à : (adresse)

Bail que j'ai signé après en avoir pris connaissance et dont un exemplaire m'a été remis.

Je serais donc tenu de satisfaire à toutes les obligations de (nom du locataire) :

Locataire, en cas de défaillance de sa part, à l'égard de (nom du propriétaire) :

Propriétaire, et ce pendant la durée du bail initial et de son premier renouvellement pour une location vide et de ses quatre renouvellements pour une location meublée soit une durée totale de deux ans après la date de départ du bail.

Pour un montant total de ((loyer mensuel + charges) X 24) de : euros

Pour une durée de 2 ans soit jusqu'au (date du jour + 2 ans) : / / 20....

Je confirme la connaissance que j'ai de la nature et de l'étendue de mes obligations en recopiant de ma main la mention ci-après : **« Bon pour caution solidaire, ayant parfaitement connaissance de la nature et de l'étendue de l'obligation contractée, par moi-même qui m'engage à m'acquitter, en cas de défaillance du locataire les loyers dus qui s'élèvent à euros par mois, révisé en fonction de la moyenne de l'indice INSEE du coût de la construction et les charges fixées à euros par mois. »**

Mention manuscrite du soussigné :

Conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi du 21/07/1994 (J.O. du 27/07), je recopie l'alinéa 1^{er} de l'article précité reproduit ci-dessous : **« Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »**

Mention manuscrite du soussigné :

Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le tribunal du lieu de la location sera seul compétent.

Fait à , le

La caution

Signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé, bon pour caution »

Le propriétaire ou son mandataire

Signature précédée de la mention manuscrite

« lu et approuvé »